

**COMPTES CONSOLIDES RESUMES
DU SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2014**

Comptes de résultat consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	S1 2014	S1 2013 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	6	36 125	37 552
Achats de combustible et d'énergie		(18 293)	(19 877)
Autres consommations externes		(3 676)	(3 685)
Charges de personnel		(5 644)	(5 677)
Impôts et taxes		(1 833)	(1 760)
Autres produits et charges opérationnels	7	2 929	2 763
Excédent brut d'exploitation		9 608	9 316
Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Energie et Matières Premières hors activités de trading		122	(1)
Dotations aux amortissements		(3 753)	(3 391)
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession		(86)	(126)
(Pertes de valeur) / reprises	8	(19)	(129)
Autres produits et charges d'exploitation		3	(22)
Résultat d'exploitation		5 875	5 647
Coût de l'endettement financier brut		(1 173)	(1 107)
Effet de l'actualisation	9	(1 495)	(1 456)
Autres produits et charges financiers		1 381	971
Résultat financier	9	(1 287)	(1 592)
Résultat avant impôts des sociétés intégrées		4 588	4 055
Impôts sur les résultats	10	(1 558)	(1 486)
Quote-part de résultat net des coentreprises et des entreprises associées	13	209	391
Résultat net consolidé		3 239	2 960
Dont résultat net - part du Groupe		3 117	2 877
Dont résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		122	83
Résultat net part du Groupe par action en euros :			
Résultat par action		1,56	1,56
Résultat dilué par action		1,56	1,56

(1) Les données publiées au titre du premier semestre 2013 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective d'IFRS 10 et d'IFRS 11 (voir note 2).

Etats du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	Notes	S1 2014			S1 2013 ⁽¹⁾		
		Part du Groupe	Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total	Part du Groupe	Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
Résultat net consolidé		3 117	122	3 239	2 877	83	2 960
Juste valeur des actifs disponibles à la vente - variation brute ⁽²⁾	18.4.1	209	-	209	183	-	183
Juste valeur des actifs disponibles à la vente - effets d'impôt		(71)	-	(71)	(65)	-	(65)
Juste valeur des actifs disponibles à la vente - quote-part des coentreprises et des entreprises associées		12	-	12	33	-	33
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente		150	-	150	151	-	151
Juste valeur des instruments de couverture - variation brute ⁽²⁾	18.4.2	(305)	-	(305)	769	4	773
Juste valeur des instruments de couverture - effets d'impôt		(47)	-	(47)	(57)	(1)	(58)
Juste valeur des instruments de couverture - quote-part des coentreprises et des entreprises associées		(20)	-	(20)	24	-	24
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		(372)	-	(372)	736	3	739
Ecarts de conversion des entités contrôlées		729	121	850	(914)	(160)	(1 074)
Ecarts de conversion des coentreprises et des entreprises associées		41	-	41	10	(3)	7
Ecarts de conversion		770	121	891	(904)	(163)	(1 067)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables en résultat		548	121	669	(17)	(160)	(177)
Ecarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi - variation brute		(163)	(18)	(181)	(727)	(23)	(750)
Ecarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi - effets d'impôt		52	(3)	49	117	5	122
Ecarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi - quote-part des coentreprises et des entreprises associées		(33)	-	(33)	(67)	-	(67)
Ecarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi		(144)	(21)	(165)	(677)	(18)	(695)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables en résultat		(144)	(21)	(165)	(677)	(18)	(695)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		404	100	504	(694)	(178)	(872)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		3 521	222	3 743	2 183	(95)	2 088

(1) Les données publiées au titre du premier semestre 2013 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective d'IFRS 10 et d'IFRS 11 (voir note 2).

(2) Les variations brutes de juste valeur transférées en résultat relatives aux actifs disponibles à la vente et aux instruments financiers de couverture sont présentées en note 18.4.

Bilans consolidés

ACTIF <i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2014	31/12/2013 ⁽¹⁾
Goodwill	11	9 350	9 081
Autres actifs incorporels		7 892	7 860
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité en France	12	49 389	48 796
Immobilisations en concessions des autres activités	12	7 527	7 450
Immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre	12	65 853	64 561
Participations dans les coentreprises et les entreprises associées	13	11 218	11 479
Actifs financiers non courants	14	30 646	29 611
Impôts différés actifs		2 026	2 171
Actif non courant		183 901	181 009
Stocks		14 333	14 204
Clients et comptes rattachés	15	19 376	21 892
Actifs financiers courants	14	26 710	17 847
Actifs d'impôts courants		374	554
Autres débiteurs	16	9 411	9 163
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 115	5 096
Actif courant		74 319	68 756
Actifs détenus en vue de leur vente	17	1 154	1 154
Total de l'actif		259 374	250 919

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF <i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2014	31/12/2013 ⁽¹⁾
Capital	18	930	930
Réserves et résultats consolidés		39 213	33 277
Capitaux propres - part du Groupe		40 143	34 207
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		5 139	4 998
Total des capitaux propres		45 282	39 205
Provisions liées à la production nucléaire - Aval du cycle, déconstruction des centrales et derniers cœurs		41 220	40 427
Provisions pour déconstruction hors installations nucléaires		1 208	1 182
Provisions pour avantages du personnel		18 442	18 381
Autres provisions		1 442	1 480
Provisions non courantes	19.1	62 312	61 470
Passifs spécifiques des concessions de distribution publique d'électricité en France	20	43 913	43 454
Passifs financiers non courants	21.1	43 219	41 413
Autres créditeurs non courants	22	3 705	3 917
Impôts différés passifs		4 661	4 242
Passif non courant		157 810	154 496
Provisions courantes	19.1	4 873	4 834
Fournisseurs et comptes rattachés		11 228	14 157
Passifs financiers courants	21.1	17 806	14 647
Dettes d'impôts courants		740	1 340
Autres créditeurs courants	22	21 635	22 240
Passif courant		56 282	57 218
Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur vente	17	-	-
Total des capitaux propres et du passif		259 374	250 919

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2013 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective d'IFRS 10 et d'IFRS 11 (voir note 2).

Tableaux de flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	S1 2014	S1 2013 ⁽¹⁾
Opérations d'exploitation :			
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		4 588	4 055
Pertes de valeur (reprises)		19	129
Amortissements, provisions et variations de juste valeur		3 914	4 513
Produits et charges financiers		589	777
Dividendes reçus des coentreprises et des entreprises associées		620	327
Plus ou moins-values de cession		(540)	(176)
Variation du besoin en fonds de roulement		(829)	(2 727)
Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation		8 361	6 898
Frais financiers nets décaissés		(859)	(954)
Impôts sur le résultat payés		(1 264)	(965)
Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'exploitation		6 238	4 979
Opérations d'investissement :			
Investissements / cessions de titres de participation sous déduction de la trésorerie (acquise / cédée)		(8)	179
Investissements incorporels et corporels		(6 249)	(6 483)
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		71	65
Variations d'actifs financiers		(7 304)	341
Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement		(13 490)	(5 898)
Opérations de financement :			
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle ⁽²⁾		(19)	21
Dividendes versés par EDF	18.2	(1 268)	-
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		(93)	(184)
Achats / ventes d'actions propres		(8)	8
Flux de trésorerie avec les actionnaires		(1 388)	(155)
Emissions d'emprunts		5 722	1 829
Remboursements d'emprunts		(2 018)	(6 972)
Emission de titres subordonnés à durée indéterminée	18.3	3 970	6 125
Rémunérations versées aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée	18.3	(223)	-
Participations reçues sur le financement d'immobilisations en concession		75	74
Subventions d'investissement reçues		97	41
Autres flux de trésorerie liés aux opérations de financement		7 623	1 097
Flux de trésorerie nets liés aux opérations de financement		6 235	942
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 017)	23
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture			
		5 096	5 035
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 017)	23
Incidence des variations de change		30	17
Produits financiers sur disponibilités et équivalents de trésorerie		10	14
Incidence des reclassements		(4)	(26)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		4 115	5 063

(1) Les données publiées au titre du premier semestre 2013 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective d'IFRS 10 et d'IFRS 11 (voir note 2).

(2) Apports par augmentations ou réductions de capital et acquisitions d'intérêts complémentaires dans des sociétés contrôlées.

Variations des capitaux propres consolidés

La variation des capitaux propres du 1^{er} janvier au 30 juin 2014 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Capital	Actions propres	Ecart de conversion	Ecart de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers ⁽²⁾	Autres réserves consolidées et résultat	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2013 retraités ⁽¹⁾	930	(47)	847	62	32 415	34 207	4 998	39 205
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	770	(222)	(144)	404	100	504
Résultat net	-	-	-	-	3 117	3 117	122	3 239
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	770	(222)	2 973	3 521	222	3 743
Emission de titres subordonnés à durée indéterminée ⁽³⁾	-	-	-	-	3 970	3 970	-	3 970
Rémunération des titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	(223)	(223)	-	(223)
Dividendes distribués	-	-	-	-	(1 268)	(1 268)	(93)	(1 361)
Achats / ventes d'actions propres	-	(8)	-	-	-	(8)	-	(8)
Autres variations	-	-	-	-	(56)	(56)	12	(44)
Capitaux propres au 30/06/2014	930	(55)	1 617	(160)	37 811	40 143	5 139	45 282

La variation des capitaux propres du 1^{er} janvier au 30 juin 2013 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Capital	Actions propres	Ecart de conversion	Ecart de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers ⁽²⁾	Autres réserves consolidées et résultat	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2012	924	(33)	1 593	(1 109)	24 882	26 257	4 854	31 111
Retraitements liés au changement de méthode comptable ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	262	262
Capitaux propres au 31/12/2012 retraités ⁽¹⁾	924	(33)	1 593	(1 109)	24 882	26 257	5 116	31 373
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(904)	887	(677)	(694)	(178)	(872)
Résultat net	-	-	-	-	2 877	2 877	83	2 960
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(904)	887	2 200	2 183	(95)	2 088
Emission de titres subordonnés à durée indéterminée ⁽³⁾	-	-	-	-	6 125	6 125	-	6 125
Dividendes distribués	-	-	-	-	(1 257)	(1 257)	(189)	(1 446)
Achats / ventes d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations ⁽⁴⁾	-	-	-	-	127	127	(125)	2
Capitaux propres au 30/06/2013	924	(33)	689	(222)	32 077	33 435	4 707	38 142

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 et du 31 décembre 2013 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective d'IFRS 10 et d'IFRS 11 (voir note 2).

(2) Les variations correspondent aux effets des évaluations en valeur de marché, aux transferts en résultat de la variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente ainsi qu'aux effets des évaluations en valeur de marché des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets à l'étranger et aux montants transférés en résultat au titre du recyclage pour les contrats dénoués. Ces variations sont détaillées dans l'état du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

(3) Le Groupe a émis en janvier 2014 et janvier 2013 des titres subordonnés à durée indéterminée pour respectivement 3 970 millions d'euros et 6 125 millions d'euros net des coûts de transaction (voir note 3.3).

(4) Sur le premier semestre 2013, les autres variations - part du Groupe intègrent pour 228 millions d'euros les effets de l'acquisition à Centrica de sa participation de 20 % dans Nuclear New Build Holdings.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES RESUMES - SOMMAIRE

1	PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES DU GROUPE	10
1.1	DECLARATION DE CONFORMITE ET REFERENTIEL COMPTABLE DU GROUPE	10
1.2	PRINCIPES COMPTABLES APPLICABLES AU 30 JUIN 2014	10
1.3	METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES AUX ARRETES INTERMEDIAIRES	12
1.4	JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DE LA DIRECTION DU GROUPE	12
1.5	SAISONNALITE DE L'ACTIVITE	13
2	COMPARABILITE DES EXERCICES	13
2.1	CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES ET DE PRESENTATION	13
2.2	IMPACT SUR LE COMPTE DE RESULTAT DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2013	14
2.3	IMPACT SUR L'ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2013	14
2.4	IMPACT SUR LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2013	15
2.5	IMPACT SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2013	16
3	EVENEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE 2014.....	17
3.1	DALKIA	17
3.2	ACCORD AVEC EXELON SUR CENG	18
3.3	EMISSION DE TITRES SUBORDONNES A DUREE INDETERMINEE	19
3.4	TARIFS D'UTILISATION DES RESEAUX PUBLICS D'ELECTRICITE (TURPE 4)	19
3.5	ANNULLATION DES TARIFS REGLEMENTES DE VENTE PAR LE CONSEIL D'ETAT	19
4	EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	20
4.1	NORTE FLUMINENSE	20
4.2	FUSION D'ENTITES DU GROUPE	20
5	INFORMATION SECTORIELLE.....	20
5.1	AU 30 JUIN 2014	20
5.2	AU 30 JUIN 2013	20
6	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	21
7	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	21
8	PERTES DE VALEUR	21
8.1	AU 30 JUIN 2014	21
8.2	AU 30 JUIN 2013	21
9	RESULTAT FINANCIER.....	21
9.1	EFFET DE L'ACTUALISATION	21
9.2	AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	22
10	IMPOTS SUR LES RESULTATS	22
11	GOODWILL	22

12	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	22
13	PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES ET LES ENTREPRISES ASSOCIEES.....	23
13.1	RTE	24
13.2	CENG	25
14	ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS.....	26
14.1	REPARTITION COURANT / NON COURANT DES ACTIFS FINANCIERS	26
14.2	DETAIL DES ACTIFS FINANCIERS	26
15	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	27
16	AUTRES DEBITEURS.....	27
17	ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LEUR VENTE.....	27
18	CAPITAUX PROPRES.....	28
18.1	CAPITAL SOCIAL	28
18.2	DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	28
18.3	EMISSION DE TITRES SUBORDONNES A DUREE INDETERMINEE	28
18.4	VARIATIONS DE JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	28
19	PROVISIONS.....	29
19.1	REPARTITION COURANT / NON COURANT DES PROVISIONS	29
19.2	PROVISIONS LIEES A LA PRODUCTION NUCLEAIRE - AVAL DU CYCLE, DECONSTRUCTION DES CENTRALES ET DERNIERS CŒURS	30
19.3	AVANTAGES DU PERSONNEL	33
19.4	AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS	35
20	PASSIFS SPECIFIQUES DES CONCESSIONS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE EN FRANCE.....	35
21	PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS.....	36
21.1	REPARTITION COURANT / NON COURANT DES PASSIFS FINANCIERS	36
21.2	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	36
21.3	ENDETTEMENT FINANCIER NET	37
22	AUTRES CREDITEURS.....	38
22.1	AVANCES ET ACOMPTES RECUS	38
22.2	DETTE FISCALES	38
22.3	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE SUR CONTRATS LONG TERME	38
23	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	39
23.1	ENGAGEMENTS DONNES	39
23.2	ENGAGEMENTS REÇUS	40
24	ACTIFS DEDIES D'EDF.....	42
25	PARTIES LIEES.....	42

26	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	43
26.1	VERSEMENT D'UNE REMUNERATION AUX PORTEURS DE TITRES SUBORDONNES A DUREE INDETERMINEE	43
26.2	PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE EDF ET EXELTIUM	43
26.3	DALKIA - FINALISATION DE L'ACCORD AVEC VEOLIA ENVIRONNEMENT	43

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES RESUMES

Electricité de France (EDF ou la « Société ») est une société anonyme de droit français, domiciliée en France.

Les comptes consolidés résumés de la Société pour le semestre écoulé au 30 juin 2014 comprennent les comptes des sociétés contrôlées par la Société, directement ou indirectement, consolidées par intégration globale, les quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges issues des partenariats qualifiés d'activités conjointes et les participations dans les coentreprises et les entreprises associées, consolidées par mise en équivalence. L'ensemble économique est désigné comme le « Groupe ».

Le groupe EDF est un énergéticien intégré présent sur l'ensemble des métiers de l'énergie : la production, le transport, la distribution, la commercialisation et le négoce d'énergies.

Les comptes consolidés résumés du Groupe au 30 juin 2014 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les a arrêtés en date du 30 juillet 2014.

Les données comparatives 2013 présentées dans l'annexe aux comptes consolidés résumés sont retraitées du changement de comptabilisation lié à l'application rétrospective des normes IFRS 10 et IFRS 11 (voir note 2).

1 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES DU GROUPE

1.1 DECLARATION DE CONFORMITE ET REFERENTIEL COMPTABLE DU GROUPE

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2014 du groupe EDF sont préparés sur la base des règles de présentation, de reconnaissance et d'évaluation des normes comptables internationales telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union européenne au 30 juin 2014. Ces normes internationales comprennent les normes IAS (*International Accounting Standards*), IFRS (*International Financial Reporting Standards*), et les interprétations (SIC et IFRIC).

Les comptes consolidés résumés sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. Ils ne comportent donc pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets. A ce titre, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2013.

A l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 et décrites dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2013.

1.2 PRINCIPES COMPTABLES APPLICABLES AU 30 JUIN 2014

1.2.1 PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS 10, IFRS 11 ET IFRS 12

Les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ont été publiées en mai 2011. Ces normes ont été adoptées par l'Union européenne le 29 décembre 2012.

Elles ont été complétées par :

- des amendements aux normes existantes IAS 27 (2011) « Etats financiers individuels » et IAS 28 (2011) « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- des amendements aux normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 concernant leurs « Dispositions transitoires » ;
- des amendements aux normes IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 concernant l'exemption de consolidation applicable aux « Entités d'investissement ».

L'ensemble de ces normes et amendements sont d'application obligatoire au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2014. Les normes citées ci-dessus sont appliquées de façon rétrospective. Les impacts qui en résultent sur les comptes consolidés du Groupe sont présentés en note 2 conformément à IAS 8.

- **IFRS 10 « Etats financiers consolidés »**

La norme IFRS 10 remplace les dispositions relatives aux états financiers consolidés qui figuraient dans la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation - entités ad hoc ».

La norme IFRS 10 introduit un nouveau modèle unique de contrôle fondé sur les critères suivants : « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci ».

- **IFRS 11 « Partenariats »**

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement - apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Cette norme définit la manière dont doit être traité un partenariat au travers duquel au moins deux parties exercent un contrôle conjoint.

Selon IFRS 11, seuls deux types de partenariats existent : les coentreprises et les activités conjointes.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties (« co-entrepreneurs ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties (« co-participants ») ont des droits directs sur les actifs et des obligations au titre des passifs de l'entité.

En application de la norme IFRS 11, les partenariats qualifiés de coentreprises doivent être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence (la méthode de l'intégration proportionnelle n'étant plus autorisée). Chacun des co-participants à une activité conjointe doit comptabiliser, ligne à ligne, les actifs et passifs ainsi que les produits et les charges relatifs à ses intérêts.

- **IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »**

La norme IFRS 12 précise les informations à fournir au titre des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et/ou des entités structurées non consolidées.

1.2.2 AUTRES NORMES ET INTERPRETATIONS

Les textes suivants, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014, n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés résumés du groupe EDF au 30 juin 2014 :

- l'amendement à la norme IAS 32 « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers » ;
- les amendements à la norme IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » ;
- les amendements à la norme IAS 36 « Dépréciations des actifs - Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ».

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué de norme, interprétation ou amendement par anticipation, en particulier l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes ». Cette interprétation adoptée par l'Union européenne le 13 juin 2014 sera appliquée par le Groupe à partir du 1^{er} janvier 2015.

Sur la base des analyses menées à date, le Groupe estime que l'application future de l'interprétation IFRIC 21 aura un impact sur ses comptes consolidés semestriels. Elle aura pour conséquence une augmentation des dettes fiscales enregistrées au bilan et concernées par cette interprétation (principalement les taxes liées à l'énergie et les taxes foncières du secteur France).

1.3 METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES AUX ARRETES INTERMEDIAIRES

A l'exception des éléments mentionnés ci-après, les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires sont les suivantes.

1.3.1 AVANTAGES DU PERSONNEL

Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin 2014 a été calculé en projetant sur un semestre l'engagement au 31 décembre 2013, compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture.

Les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages du personnel pour les arrêts intermédiaires sont modifiées par rapport à celles utilisées lors des clôtures annuelles si des évolutions significatives interviennent sur certains paramètres (par exemple le taux d'actualisation).

1.3.2 IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôts (exigible et différée) sur le résultat de la période intermédiaire est en général calculée en appliquant au résultat comptable des sociétés intégrées avant impôt la dernière estimation connue du taux effectif d'impôt de l'exercice pour chaque entité ou groupe fiscal.

1.3.3 DROITS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

Lorsque les estimations d'émissions de gaz à effet de serre de l'exercice pour une entité du Groupe sont supérieures aux droits attribués pour l'exercice, sous déduction éventuelle des transactions effectuées au comptant ou à terme, une provision est constituée pour couvrir l'excédent d'émissions ainsi déterminé. Dans le cadre de l'arrêt intermédiaire, la quantité à provisionner correspond à l'insuffisance des droits possédés entre les émissions réelles et le prorata des droits alloués (et détenus) à la date d'arrêt.

En l'absence d'allocation gratuite de droits d'émission dans certains pays dont la France, une provision est systématiquement constatée à hauteur des émissions réelles à la date d'arrêt.

Dans les deux cas, la provision est évaluée au coût d'acquisition à due concurrence des droits acquis au comptant ou à terme et, pour le solde, par référence au prix de marché.

1.4 JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DE LA DIRECTION DU GROUPE

L'établissement des états financiers nécessite le recours à des jugements, estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de la période ainsi que pour la prise en compte des aléas positifs et négatifs à la date de clôture. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales méthodes comptables sensibles au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations et jugements sont identiques à celles décrites en note 1.3.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2013.

Au cas particulier des durées d'amortissement, la stratégie industrielle du groupe EDF est d'exploiter le parc de centrales nucléaires françaises au-delà de sa durée actuelle d'amortissement comptable de 40 ans dans des conditions optimales de sûreté et de performance.

Ainsi, depuis plusieurs années, le Groupe prépare la prolongation de la durée d'exploitation de ses centrales et engage désormais les investissements nécessaires dans le cadre du programme industriel dit de « grand carénage ».

La mise en adéquation de la durée d'amortissement du parc nucléaire français avec la stratégie industrielle rappelée précédemment sera retranscrite dans les comptes consolidés du Groupe dès que toutes les conditions techniques, économiques et de gouvernance nécessaires seront réunies.

1.5 SAISONNALITE DE L'ACTIVITE

Les chiffres d'affaires et excédents bruts d'exploitation intermédiaires sont caractérisés par une forte saisonnalité sur l'année civile, principalement en France. Les variations observées sont notamment liées aux conditions climatiques et à la structure tarifaire propres à chaque période.

Pour illustration, le chiffre d'affaires et l'excédent brut d'exploitation au titre des premier et second semestres 2013 sont présentés ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2013	S2 2013	2013
Chiffre d'affaires	37 552	34 364	71 916
Excédent brut d'exploitation	9 316	6 783	16 099

2 COMPARABILITE DES EXERCICES

2.1 CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES ET DE PRESENTATION

Les normes IFRS 10, 11 et 12 sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014.

Les principales conséquences pour le Groupe de ce changement de méthode comptable sont les suivantes :

- la nouvelle définition du contrôle donnée par IFRS 10 ne modifie pas de manière significative le périmètre de consolidation du Groupe ;
- l'application d'IFRS 11 conduit à considérer les partenariats du groupe EDF comme des coentreprises et à les consolider par mise en équivalence, à l'exception de quelques entités non significatives qui sont considérées comme des opérations conjointes (consolidation des actifs, passifs, charges et produits relatifs aux intérêts détenus).

Les principales sociétés concernées par un passage en mise en équivalence sont Dalkia, CENG, ESTAG, SSE (société cédée le 27 novembre 2013) et certaines filiales d'EDF Énergies Nouvelles et d'Edison.

2.2 IMPACT SUR LE COMPTE DE RESULTAT DU 1^{ER} SEMESTRE 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2013 publié	Impacts IFRS 10-11	S1 2013 retraité
Chiffre d'affaires	39 747	(2 195)	37 552
Achats de combustible et d'énergie	(20 821)	944	(19 877)
Autres consommations externes	(4 134)	449	(3 685)
Charges de personnel	(6 020)	343	(5 677)
Impôts et taxes	(1 793)	33	(1 760)
Autres produits et charges opérationnels	2 719	44	2 763
Excédent brut d'exploitation	9 698	(382)	9 316
Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Energie et Matières Premières hors activités de trading	(1)	-	(1)
Dotations aux amortissements	(3 583)	192	(3 391)
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession	(126)	-	(126)
(Pertes de valeur) / reprises	(178)	49	(129)
Autres produits et charges d'exploitation	(22)	-	(22)
Résultat d'exploitation	5 788	(141)	5 647
Coût de l'endettement financier brut	(1 203)	96	(1 107)
Effet de l'actualisation	(1 482)	26	(1 456)
Autres produits et charges financiers	1 018	(47)	971
Résultat financier	(1 667)	75	(1 592)
Résultat avant impôts des sociétés intégrées	4 121	(66)	4 055
Impôts sur les résultats	(1 531)	45	(1 486)
Quote-part de résultat net des coentreprises et des entreprises associées	379	12	391
Résultat net consolidé	2 969	(9)	2 960
Dont résultat net - part du Groupe	2 877	-	2 877
Dont résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	92	(9)	83

2.3 IMPACT SUR L'ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES DU 1^{ER} SEMESTRE 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2013 publié	Impacts IFRS 10-11	S1 2013 retraité
Résultat net consolidé	2 969	(9)	2 960
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	151	-	151
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	737	2	739
Ecarts de conversion	(1 075)	8	(1 067)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables en résultat	(187)	10	(177)
Ecarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	(695)	-	(695)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables en résultat	(695)	-	(695)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(882)	10	(872)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 087	1	2 088

2.4 IMPACT SUR LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIF <i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013 publié	Impacts IFRS 10-11	31/12/2013 retraité
Goodwill	9 206	(125)	9 081
Autres actifs incorporels	7 976	(116)	7 860
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité en France	48 796	-	48 796
Immobilisations en concessions des autres activités	7 518	(68)	7 450
Immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre	69 013	(4 452)	64 561
Participations dans les coentreprises et les entreprises associées	7 813	3 666	11 479
Actifs financiers non courants	30 324	(713)	29 611
Impôts différés actifs	2 839	(668)	2 171
Actif non courant	183 485	(2 476)	181 009
Stocks	14 550	(346)	14 204
Clients et comptes rattachés	22 137	(245)	21 892
Actifs financiers courants	17 770	77	17 847
Actifs d'impôts courants	560	(6)	554
Autres débiteurs	9 221	(58)	9 163
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 459	(363)	5 096
Actif courant	69 697	(941)	68 756
Actifs détenus en vue de leur vente	3 619	(2 465)	1 154
Total de l'actif	256 801	(5 882)	250 919

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF <i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013 publié	Impacts IFRS 10-11	31/12/2013 retraité
Capital	930	-	930
Réserves et résultats consolidés	33 277	-	33 277
Capitaux propres - part du Groupe	34 207	-	34 207
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	4 663	335	4 998
Total des capitaux propres	38 870	335	39 205
Provisions liées à la production nucléaire - Aval du cycle, déconstruction des centrales et derniers cœurs	40 985	(558)	40 427
Provisions pour déconstruction hors installations nucléaires	1 193	(11)	1 182
Provisions pour avantages du personnel	18 542	(161)	18 381
Autres provisions	1 755	(275)	1 480
Provisions non courantes	62 475	(1 005)	61 470
Passifs spécifiques des concessions de distribution publique d'électricité en France	43 454	-	43 454
Passifs financiers non courants	42 877	(1 464)	41 413
Autres créiteurs non courants	3 955	(38)	3 917
Impôts différés passifs	5 004	(762)	4 242
Passif non courant	157 765	(3 269)	154 496
Provisions courantes	4 848	(14)	4 834
Fournisseurs et comptes rattachés	14 312	(155)	14 157
Passifs financiers courants	14 912	(265)	14 647
Dettes d'impôts courants	1 348	(8)	1 340
Autres créiteurs courants	22 457	(217)	22 240
Passif courant	57 877	(659)	57 218
Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur vente	2 289	(2 289)	-
Total des capitaux propres et du passif	256 801	(5 882)	250 919

2.5 IMPACT SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE DU 1^{ER} SEMESTRE 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2013 publié	Impacts IFRS 10-11	S1 2013 retraité
Opérations d'exploitation :			
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	4 121	(66)	4 055
Pertes de valeur (reprises)	178	(49)	129
Amortissements, provisions et variations de juste valeur	4 717	(204)	4 513
Produits et charges financiers	827	(50)	777
Dividendes reçus des coentreprises et des entreprises associées	235	92	327
Plus ou moins-values de cession	(178)	2	(176)
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 800)	73	(2 727)
Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation	7 100	(202)	6 898
Frais financiers nets décaissés	(1 011)	57	(954)
Impôts sur le résultat payés	(977)	12	(965)
Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'exploitation	5 112	(133)	4 979
Opérations d'investissement :			
Investissements / cessions de titres de participation sous déduction de la trésorerie (acquise / cédée)	174	5	179
Investissements incorporels et corporels	(6 619)	136	(6 483)
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	72	(7)	65
Variations d'actifs financiers	341	-	341
Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement	(6 032)	134	(5 898)
Opérations de financement :			
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle	(46)	67	21
Dividendes versés par EDF	-	-	-
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(187)	3	(184)
Achats / ventes d'actions propres	8	-	8
Flux de trésorerie avec les actionnaires	(225)	70	(155)
Emissions d'emprunts	2 163	(334)	1 829
Remboursements d'emprunts	(7 066)	94	(6 972)
Emission de titres subordonnés à durée indéterminée	6 125	-	6 125
Participations reçues sur le financement d'immobilisations en concession	74	-	74
Subventions d'investissement reçues	43	(2)	41
Autres flux de trésorerie liés aux opérations de financement	1 339	(242)	1 097
Flux de trésorerie nets liés aux opérations de financement	1 114	(172)	942
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	194	(171)	23
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture			
	5 874	(839)	5 035
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	194	(171)	23
Incidence des variations de change	6	11	17
Produits financiers sur disponibilités et équivalents de trésorerie	18	(4)	14
Incidence des reclassements	(27)	1	(26)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6 065	(1 002)	5 063

3 EVENEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE 2014

3.1 DALKIA

3.1.1 HISTORIQUE DES OPERATIONS

EDF et Veolia Environnement (VE) ont annoncé le 25 mars 2014 la finalisation des discussions initiées en octobre 2013 et la signature d'un accord au sujet de leur filiale commune Dalkia. Aux termes de cet accord, le groupe EDF reprendrait l'intégralité des activités du groupe Dalkia en France (y compris Citelum), tandis que les activités de Dalkia International seraient reprises par VE. Dans ce cadre, VE verserait en net au groupe EDF un montant de 655 millions d'euros afin de compenser le différentiel de valeur entre les participations détenues respectivement par les deux actionnaires dans les différentes entités de Dalkia. Ce versement prévu initialement pour 550 millions d'euros a été ajusté sur le périmètre définitif de la transaction, sans impact financier significatif par rapport au schéma initialement envisagé.

Suite à l'autorisation par la Commission européenne et la levée des autres conditions suspensives, le Groupe a finalisé le 25 juillet 2014 l'opération avec VE sur la base des termes de l'accord du 25 mars 2014.

Cette opération permettra au Groupe de développer significativement sa présence dans le domaine des services énergétiques. Elle offrira un potentiel de synergies important du fait de la complémentarité des métiers et expertises du groupe EDF et de Dalkia.

3.1.2 TRAITEMENT COMPTABLE DANS LES COMPTES CONSOLIDES D'EDF

Activités de Dalkia en France

La prise de contrôle exclusif étant intervenue le 25 juillet 2014, date à laquelle toutes les conditions suspensives sont levées et les offres entièrement déclarées inconditionnelles, la consolidation par intégration globale des activités de Dalkia en France sera mise en oeuvre dans les comptes consolidés du groupe EDF à compter de juillet 2014. Au cours du second semestre 2014, conformément à la norme IFRS 3, le Groupe procédera à l'évaluation des actifs et des passifs en juste valeur au 25 juillet 2014. Du fait du caractère récent de la finalisation de l'opération, ces données ne sont pas disponibles en date d'arrêt des comptes semestriels. Toutefois, les principaux indicateurs du compte de résultat et du bilan des activités de Dalkia en France au 31 décembre 2013 sont présentés en note 3.1.3.

Dans les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2014, Dalkia Holding (France) et Dalkia Investissement restent donc consolidées par mise en équivalence avec des pourcentages d'intérêts de respectivement 34 % et 67 %.

Activités de Dalkia à l'international

En application d'IFRS 5, la participation du Groupe dans Dalkia International est présentée en actifs destinés à être cédés pour un montant de 1 154 millions d'euros dans le bilan consolidé du Groupe au 30 juin 2014 (inchangé par rapport au 31 décembre 2013). Sur la base du prix de cession défini dans l'accord avec VE, aucune perte de valeur n'a été constatée sur la période.

Autres points

Au 30 juin 2014, le versement net de 655 millions d'euros est présenté en engagement hors bilan reçu lié aux opérations d'investissements (note 23.2.2). Conformément aux termes de l'accord, le montant à recevoir de VE a été encaissé par EDF le 25 juillet 2014.

Par ailleurs, sur la base des informations disponibles et hors impact de mise à la juste valeur des actifs et passifs acquis en application de la norme IFRS 3, le Groupe estime que l'intégration des activités de Dalkia en France aura les effets suivants sur ses principaux indicateurs financiers :

- un impact positif de l'ordre de 0,2 milliard d'euros sur son excédent brut d'exploitation (effet en année pleine) ;
- une diminution de l'ordre de 0,2 milliard d'euros de son endettement financier net au 31 décembre 2014.

3.1.3 CARACTERISTIQUES ET INDICATEURS FINANCIERS DES ACTIVITES DE DALKIA EN FRANCE

Dalkia, leader en France sur le marché des services d'efficacité énergétique pour les collectivités et industriels, développe des offres dans trois domaines d'activités stratégiques : réseaux de chaleur et de froid, utilités industrielles et services énergétiques aux bâtiments. La gamme de services proposés par Dalkia permet à ses clients d'optimiser leur chaîne énergétique, de la production d'énergie à l'exploitation des systèmes ou à l'entretien des équipements. Les activités de Dalkia en France (hors Citelum) emploient environ 12 000 personnes.

Le sous groupe Citelum est également inclus dans les activités de Dalkia en France reprises par le groupe EDF. Citelum propose des solutions en lien avec les équipements électriques urbains en France et à l'international (Lumière urbaine, Gestion des déplacements, Equipements de sécurisation et de communication dans l'espace public).

Les principaux indicateurs du compte de résultat publiés par le groupe Dalkia en 2013 relatifs à ses activités en France (présentées en actifs détenus en vue de la vente) sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013		
	Dalkia France	Citelum	Total
Chiffre d'affaires	3 650	287	3 937
Résultat opérationnel	129	(4)	125
Résultat net	71	(14)	57

Les principaux indicateurs bilantiels publiés par le groupe Dalkia relatifs à ses activités en France (présentées en actifs détenus en vue de la vente) au 31 décembre 2013 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013
Actifs non courants	1 836
Actifs courants	1 919
Trésorerie et équivalents de trésorerie	79
Total de l'actif	3 834
Capitaux propres	1 239
Passifs non courants	520
Passifs courants	2 075
Total du passif et des capitaux propres	3 834

3.2 ACCORD AVEC EXELON SUR CENG

Après obtention de l'approbation de l'autorité de sûreté nucléaire américaine, la *Nuclear Regulatory Commission* (NRC), EDF a finalisé, le 1^{er} avril 2014, l'accord signé avec Exelon le 29 juillet 2013 concernant Constellation Energy Nuclear Group (CENG).

Aux termes de cet accord, EDF délègue à Exelon, premier exploitant nucléaire américain, la gestion opérationnelle des cinq réacteurs nucléaires détenus par CENG (répartis sur trois sites aux Etats-Unis et représentant une puissance totale de 4,2 GW).

Par ailleurs, CENG a versé au Groupe un dividende exceptionnel d'un montant de 400 millions de dollars américains (290 millions d'euros), dont le versement a été financé par un prêt accordé à CENG par Exelon. Dès la fin du remboursement de ce prêt, CENG s'est engagé à verser également à Exelon un dividende d'une valeur actualisée équivalente à 400 millions de dollars américains. EDF s'est également vu octroyer une option de vente de sa participation dans CENG à Exelon - à la juste valeur - exerçable entre janvier 2016 et juin 2022.

A l'issue de cette opération, CENG reste détenue à 49,99 % par EDF et 50,01 % par Exelon, avec un Conseil d'administration composé à parité d'administrateurs désignés par Exelon et EDF. Néanmoins, l'examen des clauses du nouvel accord, au regard des critères d'analyse des nouvelles normes IFRS 10 et IFRS 11, conduit à

considérer que CENG devient pour le groupe EDF, à compter du 1^{er} avril 2014, une entreprise associée (coentreprise avant cette date). CENG reste donc consolidée par mise en équivalence.

3.3 EMISSION DE TITRES SUBORDONNES A DUREE INDETERMINEE

EDF a lancé le 15 janvier 2014 l'émission en plusieurs tranches de titres subordonnés à durée indéterminée en euros, dollars américains et livres sterling (émission « hybride ») :

- 1 500 millions de dollars avec un coupon de 5,625 % et une option de remboursement à 10 ans ;
- 1 000 millions d'euros avec un coupon de 4,125 % et une option de remboursement à 8 ans ;
- 1 000 millions d'euros avec un coupon de 5 % et une option de remboursement à 12 ans ;
- 750 millions de livres sterling avec un coupon de 5,875 % et une option de remboursement à 15 ans.

Cette émission constitue la deuxième phase du programme de financement lancé en janvier 2013 pour constituer à terme un montant de titres subordonnés cohérent au regard du portefeuille d'actifs industriels en développement.

Du fait de leurs caractéristiques et conformément à la norme IAS 32, ces émissions ont été comptabilisées en capitaux propres à compter de la réception des fonds pour un montant de 3 970 millions d'euros (net des coûts de transaction).

3.4 TARIFS D'UTILISATION DES RESEAUX PUBLICS D'ELECTRICITE (TURPE 4)

La délibération de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) du 12 décembre 2013 fixant les tarifs de distribution à compter du 1^{er} janvier 2014 a été publiée au Journal officiel du 20 décembre 2013. Ces tarifs ont augmenté en moyenne de 3,6 % au 1^{er} janvier 2014 et baisseront de 1,3 % au 1^{er} août 2014. Cette baisse correspond à l'apurement du compte de régulation des charges et produits (CRCP) pour 2 %, compensé de 0,7 % par la prise en compte de l'inflation.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé dans un courrier en date du 12 novembre 2013 adressé au Président de la CRE sa volonté de présenter prochainement un projet de loi pour sécuriser juridiquement le cadre de détermination du TURPE et permettre la mise en œuvre d'une méthode de régulation économique normative. Ce point fait l'objet d'un article dans l'avant projet de loi de programmation pour un nouveau modèle énergétique français dont les orientations ont été présentées en Conseil des ministres le 18 juin 2014.

S'agissant des tarifs de transport, ils baisseront également de 1,3 % au 1^{er} août 2014, correspondant là aussi à l'apurement du CRCP pour 2 %, compensé de 0,7 % par la prise en compte de l'inflation. En outre, le 27 mai 2014, la CRE a décidé de mettre en œuvre un abattement exceptionnel de 50 % sur la facture de transport d'électricité des sites industriels gros consommateurs d'électricité. Cette mesure s'appliquera du 1^{er} août 2014 au 31 juillet 2015. Elle représentera un montant total d'environ 60 millions d'euros. Cette perte de recettes pour RTE deviendra mécaniquement une créance tarifaire grâce au mécanisme du CRCP et sera compensée dans le cadre des évolutions tarifaires des 1^{ers} août 2015 et 2016.

3.5 ANNULATION DES TARIFS REGLEMENTES DE VENTE PAR LE CONSEIL D'ETAT

Par décision du 11 avril 2014, le Conseil d'Etat a annulé partiellement les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour la période du 23 juillet 2012 au 31 juillet 2013 suite à un recours en annulation exercé par l'ANODE (Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Energie). Il a en effet jugé que le niveau de la hausse des tarifs jaune et bleu pour la période, limitée à 2 % par l'arrêté ministériel du 20 juillet 2012, était insuffisant, d'une part pour couvrir les coûts de production d'électricité d'EDF, et d'autre part compte tenu de l'objectif d'assurer la convergence tarifaire voulue par le législateur avec les coûts de fourniture de l'électricité distribuée à un tarif de marché d'ici le 31 décembre 2015.

Le Conseil d'Etat a enjoint les ministres concernés de prendre dans les deux mois un nouvel arrêté rétroactif conforme aux principes posés par sa décision. Afin de répondre à cette injonction, un projet d'arrêté a été soumis au Conseil supérieur de l'énergie (CSE) puis transmis pour avis à la CRE en juillet 2014. Ce projet d'arrêté fixe une nouvelle grille tarifaire pour la période du 23 juillet 2012 au 31 juillet 2013. Sur ces bases, EDF étudie les modalités pratiques de mise en œuvre du complément de facturation. Le chiffre d'affaires hors taxes

correspondant, estimé à environ 850 millions d'euros, sera enregistré dans les comptes d'EDF dès lors que l'arrêté sera publié au Journal Officiel.

4 EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1 NORTE FLUMINENSE

Le 11 avril 2014, le groupe EDF a acquis les 10 % détenus par le brésilien Petrobras dans la centrale thermique Norte Fluminense S.A. au Brésil. Le Groupe détient désormais 100 % du capital de la société. L'acquisition de la participation de Petrobras se traduit par un impact négatif de 35 millions d'euros sur les capitaux propres - part du Groupe résultant de la différence entre la quote-part d'actifs acquise et le prix payé.

4.2 FUSION D'ENTITES DU GROUPE

- En Pologne : la société EDF Wybrzeze SA a fusionné avec EDF Polska SA, entité détenue à 97,24 % par le groupe EDF.
- En Italie : les sociétés TdE SRL et Wagram Holding 4 SpA ont fusionné pour former TdE SpA, entité détenue à 100 % par EDF et portant la participation du Groupe dans Edison. A l'issue de cette opération de fusion, la participation du Groupe dans Edison s'établit à 97,40 % (inchangée par rapport au 31 décembre 2013).

Ces opérations de fusion, réalisées en janvier 2014, sont sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

5 INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

Les données sectorielles s'entendent avant éliminations inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix de marché.

Conformément aux dispositions de cette norme, la ventilation retenue par le groupe EDF correspond aux secteurs opérationnels tels qu'ils sont régulièrement examinés par le Comité exécutif. Les secteurs retenus par le Groupe sont inchangés par rapport à ceux décrits en note 6.1 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2013.

5.1 AU 30 JUIN 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Royaume-Uni	Italie	Autre international	Autres activités	Eliminations inter-secteurs	Total
Chiffre d'affaires externe	20 352	5 167	6 292	2 863	1 451	-	36 125
Chiffre d'affaires inter-secteurs	438	-	1	89	545	(1 073)	-
Chiffre d'affaires	20 790	5 167	6 293	2 952	1 996	(1 073)	36 125
Excédent brut d'exploitation	6 856	1 174	456	298	824	-	9 608
Résultat d'exploitation	4 243	710	256	68	598	-	5 875

5.2 AU 30 JUIN 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Royaume-Uni	Italie	Autre international	Autres activités	Eliminations inter-secteurs	Total
Chiffre d'affaires externe	21 294	4 990	6 392	3 336	1 540	-	37 552
Chiffre d'affaires inter-secteurs	373	-	-	103	476	(952)	-
Chiffre d'affaires	21 667	4 990	6 392	3 439	2 016	(952)	37 552
Excédent brut d'exploitation	6 473	1 031	654	377	781	-	9 316
Résultat d'exploitation	4 139	556	292	62	598	-	5 647

6 CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2014	S1 2013
Ventes d'énergies et de services liés à l'énergie	34 956	36 371
Autres ventes de biens et de services	703	683
Trading	466	498
Chiffre d'affaires	36 125	37 552

La baisse du chiffre d'affaires observée sur le premier semestre 2014 est principalement liée à une baisse des volumes vendus en raison d'effets climatiques défavorables dans la plupart des pays européens dans lesquels le Groupe opère (et notamment en France).

7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels comprennent la CSPE reçue ou à recevoir par EDF dont le mécanisme se traduit par la comptabilisation dans les comptes consolidés d'un produit de 3 027 millions d'euros au premier semestre 2014 (2 570 millions d'euros au premier semestre 2013).

8 PERTES DE VALEUR

8.1 AU 30 JUIN 2014

Les pertes de valeurs s'élèvent à (19) millions d'euros au premier semestre 2014. Elles concernent principalement des centrales de cogénération d'une filiale de Fenice en Espagne, et sont la conséquence de la publication par le gouvernement espagnol, sur le premier semestre 2014, de décrets défavorables au secteur des énergies renouvelables.

8.2 AU 30 JUIN 2013

Les pertes de valeurs s'élèvent à (129) millions d'euros au premier semestre 2013, dont (104) millions d'euros relatifs à une centrale de production thermique à gaz d'EDF Luminus en Belgique.

9 RESULTAT FINANCIER

9.1 EFFET DE L'ACTUALISATION

Au sein du résultat financier, l'effet de l'actualisation concerne principalement les provisions pour aval du cycle nucléaire, pour déconstruction et pour derniers cœurs ainsi que les provisions pour avantages du personnel à long terme et postérieurs à l'emploi.

La décomposition de cette charge est présentée ci-après :

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2014	S1 2013
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et pour avantages à long terme	(632)	(618)
Provisions pour aval du cycle nucléaire, déconstruction et derniers cœurs	(819)	(811)
Autres provisions et avances	(44)	(27)
Effet de l'actualisation	(1 495)	(1 456)

9.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers incluent sur le premier semestre 2014 des plus-values nettes de cessions relatives aux actifs dédiés d'EDF à hauteur de 494 millions d'euros (264 millions d'euros sur le premier semestre 2013).

10 IMPOTS SUR LES RESULTATS

Les impôts sur les résultats s'élèvent à (1 558) millions d'euros au premier semestre 2014, correspondant à un taux effectif d'impôt de 34,0 % (charge de (1 486) millions d'euros correspondant à un taux effectif d'impôt de 36,6 % au premier semestre 2013). Ils résultent de l'application du taux effectif d'impôt prévisionnel pour l'exercice 2014 au résultat avant impôt du premier semestre 2014.

La baisse du taux effectif d'impôt observée sur le premier semestre 2014 par rapport au premier semestre 2013 s'explique en particulier par la déduction des rémunérations versées sur le premier semestre 2014 aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée (sans équivalent sur le premier semestre 2013).

11 GOODWILL

Les différentes composantes constituant les goodwill des sociétés intégrées sont les suivantes :

(en millions d'euros)

Valeur nette comptable au 31/12/2013	9 081
Acquisitions	2
Cessions	-
Pertes de valeur	(2)
Ecart de conversion	324
Mouvements de périmètre et autres	(55)
Valeur nette comptable au 30/06/2014	9 350
Valeur brute à la clôture	9 972
Cumul des pertes de valeur à la clôture	(622)

La variation de la période résulte principalement des écarts de conversion liés à l'appréciation de la livre sterling par rapport à l'euro.

12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013
Immobilisations	48 090	47 425
Immobilisations en cours	1 299	1 371
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité en France	49 389	48 796
Immobilisations	6 377	6 421
Immobilisations en cours	1 150	1 029
Immobilisations en concessions des autres activités	7 527	7 450
Immobilisations de production	47 359	47 839
Immobilisations en cours	18 169	16 432
Immobilisations financées par location-financement	325	290
Immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre	65 853	64 561

La valeur nette des immobilisations hors immobilisations en cours et financées par location-financement se répartit comme suit :

(en millions d'euros)	Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité en France ⁽¹⁾	Immobilisations en concessions des autres activités	Immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre
Valeur brute au 30/06/2014	85 588	13 308	107 586
Amortissements et pertes de valeur au 30/06/2014	(37 498)	(6 931)	(60 227)
Valeur nette au 30/06/2014	48 090	6 377	47 359
Valeur nette au 31/12/2013	47 425	6 421	47 839

(1) Les actifs de réseaux représentent l'essentiel des montants soit 79 775 millions d'euros en valeur brute et 45 766 millions d'euros en valeur nette au 30 juin 2014 (78 371 millions d'euros en valeur brute et 45 106 millions d'euros en valeur nette au 31 décembre 2013).

La valeur nette des immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre se répartit comme suit :

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Réseaux	Installations production nucléaire	Installations production thermique et hydraulique	Autres installations, matériels, outillages et autres immobilisations	Total
Valeurs nettes au 30/06/2014	5 209	12	23 836	10 091	8 211	47 359
Valeurs nettes au 31/12/2013	5 285	26	23 849	10 269	8 410	47 839

13 PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES ET LES ENTREPRISES ASSOCIEES

(en millions d'euros)	Activité principale ⁽¹⁾	Quote-part d'intérêts dans le capital	30/06/2014		31/12/2013	
			Quote-part de capitaux propres	Dont quote-part de résultat net	Quote-part de capitaux propres	Dont quote-part de résultat net
Principales participations dans les entreprises associées						
RTE Réseau de Transport d'Electricité (RTE)	T	100,00	5 134	265	5 134	494
CENG ⁽²⁾	P	49,99	2 457	(50)	2 784	(152)
Alpiq	P, D, A, T	25,00	932	(7)	947	(214)
Taishan	P	30,00	804	-	810	-
Dalkia Holding (France)	A	34,00	365	8	363	22
NTPC	P	40,00	155	20	144	32
Autres participations dans les coentreprises et les entreprises associées			1 371	(27)	1 297	80
Total			11 218	209	11 479	262

(1) P= production, D= distribution, T= transport, A= autres

(2) Passage de CENG de coentreprise à entreprise associée suite à l'accord du 1^{er} avril 2014 avec Exelon (voir note 3.2).

Sur le premier semestre 2014, une perte de valeur de (83) millions d'euros a été enregistrée sur la participation dans la coentreprise Etag, correspondant à une dépréciation du goodwill existant au niveau du groupe EDF.

13.1 RTE

13.1.1 ELEMENTS FINANCIERS DE RTE

Les principaux indicateurs financiers de RTE (données à 100 %) sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Actifs non courants	14 656	14 420
Actifs courants	2 192	2 161
Total actif	16 848	16 581
Capitaux propres	5 134	5 134
Passifs non courants	7 553	8 182
Passifs courants	4 161	3 265
Total des passifs et des capitaux propres	16 848	16 581
Chiffre d'affaires	2 290	4 702
Excédent brut d'exploitation	953	1 788
Résultat net	265	494
Endettement financier net	7 471	7 459
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(15)	31
Dividendes versés au Groupe	250	209

13.1.2 OPERATIONS ENTRE LE GROUPE EDF ET RTE

Au 30 juin 2014, les principales transactions entre le groupe EDF et RTE sont les suivantes.

Chiffre d'affaires

ERDF fait appel au réseau Haute et Très Haute Tension de RTE pour acheminer l'énergie des lieux de production vers le réseau de distribution. Sur le premier semestre 2014, cette prestation de transport représente un chiffre d'affaires réalisé par RTE avec ERDF de 1 643 millions d'euros.

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission de préservation de l'équilibre du système électrique, RTE a réalisé au cours du premier semestre 2014 :

- des achats et des ventes d'énergie auprès d'EDF et ERDF pour respectivement 56 millions d'euros et 73 millions d'euros ;
- des achats de service systèmes à EDF pour un montant de 144 millions d'euros.

Autres opérations

Le groupe EDF participe au financement de RTE via un prêt d'un montant total de 688 millions d'euros au 30 juin 2014 (670 millions d'euros au 31 décembre 2013). Les charges d'intérêts enregistrées par RTE au titre de ce prêt s'élèvent à 18 millions d'euros sur le premier semestre 2014.

Par ailleurs, RTE est intégrée fiscalement avec EDF dans le cadre de la convention fiscale conclue entre les deux sociétés.

13.2 CENG

13.2.1 ELEMENTS FINANCIERS DE CENG

Les principaux indicateurs financiers de CENG (données à 100 %) sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Actifs non courants	8 391	8 327
Actifs courants	820	877
Total actif	9 211	9 204
Capitaux propres	4 915	5 569
Passifs non courants	3 834	3 465
Passifs courants	462	170
Total des passifs et des capitaux propres	9 211	9 204
Chiffre d'affaires	538	1 169
Résultat net	(100)	(304)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	66	(27)
Dividendes versés au Groupe	310	-

13.2.2 OPERATIONS ENTRE LE GROUPE EDF ET CENG

Au 30 juin 2014, les principales transactions entre le groupe EDF et CENG sont les suivantes.

Chiffre d'affaires

Les contrats d'achat d'électricité conclus entre CENG et le Groupe (EDF Trading North America) prévoient la livraison à ce dernier de 15 % de l'énergie produite par CENG non vendue à d'anciens propriétaires de ses centrales en application de contrats d'achat d'électricité préexistants et prenant fin en 2014. A compter du 1^{er} janvier 2015 et jusqu'à la fin de l'exploitation respective des différentes centrales, le Groupe achètera 49,99 % de la production de CENG à prix de marché. L'accord signé avec Exelon en juillet 2013 et finalisé le 1^{er} avril 2014 ne modifie pas ces contrats d'achat d'électricité, sauf en cas d'exercice par le Groupe de l'option de vente de ses actions CENG à Exelon.

Ces ventes d'énergie de CENG à EDF Trading North America ont représenté un volume de 1,9 TWh sur le premier semestre 2014.

Autres opérations

En application de l'accord signé avec Exelon, CENG a versé au groupe EDF le 1^{er} avril 2014 un dividende exceptionnel de 400 millions de dollars américains (290 millions d'euros).

14 ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

14.1 REPARTITION COURANT / NON COURANT DES ACTIFS FINANCIERS

La répartition courant / non courant des actifs financiers se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Actifs financiers à la juste valeur avec variations de juste valeur en résultat	3 929	-	3 929	3 030	-	3 030
Actifs financiers disponibles à la vente	20 487	15 349	35 836	13 008	14 926	27 934
Juste valeur positive des dérivés de couverture	1 106	1 338	2 444	634	1 045	1 679
Prêts et créances financières	1 188	13 959	15 147	1 175	13 640	14 815
Actifs financiers courants et non courants ⁽¹⁾	26 710	30 646	57 356	17 847	29 611	47 458

(1) Nets de dépréciation pour (339) millions d'euros au 30 juin 2014 ((290) millions d'euros au 31 décembre 2013).

14.2 DETAIL DES ACTIFS FINANCIERS

14.2.1 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR AVEC VARIATION DE JUSTE VALEUR EN RESULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Juste valeur positive des dérivés de transaction	3 921	3 023
Juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	8	7
Actifs financiers à la juste valeur avec variations de juste valeur en résultat	3 929	3 030

14.2.2 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013		
	Actions ⁽¹⁾	Titres de dettes	Total	Actions ⁽¹⁾	Titres de dettes	Total
Actifs dédiés d'EDF	8 764	5 883	14 647	8 170	5 941	14 111
Actifs liquides	3 682	16 254	19 936	3 182	9 384	12 566
Autres titres	1 012	241	1 253	1 024	233	1 257
Actifs financiers disponibles à la vente	13 458	22 378	35 836	12 376	15 558	27 934

(1) Actions ou OPCVM.

Les actifs financiers disponibles à la vente classés en niveau 3 - données non observables - correspondent principalement à des titres de sociétés non consolidés. Ils représentaient un montant de 965 millions d'euros au 31 décembre 2013 et aucune variation significative n'a été constatée sur le premier semestre 2014.

14.2.2.1 Actifs dédiés d'EDF

Au sein des actifs dédiés d'EDF, les placements diversifiés obligataires et les actions sont comptabilisés en « actifs financiers disponibles à la vente ». Des informations détaillées relatives aux actifs dédiés d'EDF sont présentées en note 24. La politique générale de gestion des actifs dédiés est présentée en note 48 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2013.

14.2.2.2 Actifs liquides

Les actifs liquides s'élevaient à 19 936 millions d'euros au 30 juin 2014 (12 566 millions d'euros au 31 décembre 2013). La forte augmentation observée sur le premier semestre 2014 est liée aux placements de la trésorerie reçue dans le cadre des émissions obligataires seniors et de l'émission de titres subordonnés à durée indéterminée réalisées en janvier 2014.

14.2.2.3 Autres titres

Au 30 juin 2014, les autres titres se composent notamment chez EDF, de titres AREVA pour 133 millions d'euros.

14.2.3 PRETS ET CREANCES FINANCIERES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Prêts et créances financières - Actifs à recevoir du NLF	8 319	7 958
Prêts et créances financières - CSPE	5 098	5 051
Autres prêts et créances financières	1 730	1 806
Prêts et créances financières	15 147	14 815

Au 30 juin 2014 les prêts et créances financières intègrent notamment :

- les montants représentatifs des remboursements à recevoir du *Nuclear Liabilities Fund* (NLF) et du gouvernement britannique au titre de la couverture des obligations nucléaires de long terme pour 8 319 millions d'euros au 30 juin 2014 (7 958 millions d'euros au 31 décembre 2013) ;
- la créance constituée du déficit de la CSPE d'EDF au 31 décembre 2012, en vertu de l'accord du 14 janvier 2013 avec les pouvoirs publics (voir note 3.4 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2013) ;
- le prêt d'EDF à RTE pour un montant de 688 millions d'euros au 30 juin 2014 (670 millions d'euros au 31 décembre 2013).

15 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur nette des clients et comptes rattachés est composée des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Clients et comptes rattachés hors EDF Trading - valeur brute	18 293	19 611
Clients et comptes rattachés EDF Trading - valeur brute	2 209	3 313
Dépréciation	(1 126)	(1 032)
Clients et comptes rattachés - valeur nette	19 376	21 892

Les échéances des clients et comptes rattachés sont majoritairement à moins d'un an.

Des opérations de titrisations de créances clients ont été réalisées par le Groupe sur le premier semestre 2014. Elles concernent principalement le groupe Edison, pour un montant de 885 millions d'euros sur le mois de juin 2014.

Ces opérations sont pour l'essentiel réalisées de manière récurrente et sans recours. Le montant des créances correspondantes ne figure donc pas dans le bilan consolidé du Groupe.

16 AUTRES DEBITEURS

Au 30 juin 2014, les autres débiteurs intègrent un produit à recevoir au titre de la créance de CSPE pour 1 547 millions (1 357 millions d'euros au 31 décembre 2013).

17 ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LEUR VENTE

Au 30 juin 2014, les actifs et passifs détenus en vue de leur vente correspondent à la participation du Groupe dans Dalkia International (voir note 3.1).

18 CAPITAUX PROPRES

18.1 CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2014 le capital social d'EDF s'élève à 930 004 234 euros, divisé en 1 860 008 468 actions entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 0,50 euro (inchangé par rapport au 31 décembre 2013).

18.2 DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

L'Assemblée générale des actionnaires du 15 mai 2014 a voté le montant du dividende ordinaire pour l'exercice 2013 à 1,25 euro par action, le montant du dividende majoré s'établissant à 1,375 euro par action.

Conformément à la modification statutaire proposée à l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2011, les actionnaires détenant leurs actions de manière ininterrompue depuis deux ans au moins à la clôture de l'exercice 2013 et les ayant encore à la date de mise en paiement du dividende ont bénéficié d'un dividende majoré de 10 %.

Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,57 euro par action mis en paiement le 17 décembre 2013, le solde du dividende distribué au titre de l'exercice 2013 s'élève à 0,68 euro par action pour les actions bénéficiant du dividende ordinaire et à 0,805 euro par action pour les actions bénéficiant du dividende majoré. Le solde du dividende a été mis en paiement le 6 juin 2014 pour un montant de 1 268 millions d'euros.

18.3 EMISSION DE TITRES SUBORDONNES A DUREE INDETERMINEE

Le Groupe a émis en janvier 2014 des titres subordonnés à durée indéterminée pour une valeur de 3 970 millions d'euros (nette des coûts de transaction). Les détails de cette émission sont présentés en note 3.3. Au 30 juin 2014, le montant total de titres subordonnés à durée indéterminée comptabilisé en capitaux propres s'élève à 10 095 millions d'euros (net des coûts de transaction).

Par ailleurs, en janvier 2014, une rémunération de 223 millions d'euros a été versée par EDF aux porteurs des titres subordonnés à durée indéterminée émis en janvier 2013.

18.4 VARIATIONS DE JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

18.4.1 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente enregistrées en capitaux propres part du Groupe sur la période s'analysent comme suit :

	S1 2014		S1 2013	
	Variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres ⁽¹⁾	Variations brutes de juste valeur transférées en résultat ⁽²⁾	Variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres ⁽¹⁾	Variations brutes de juste valeur transférées en résultat ⁽²⁾
<i>(en millions d'euros)</i>				
Actifs dédiés d'EDF	642	503	420	217
Actifs liquides	122	27	19	16
Autres titres	(25)	-	(23)	-
Actifs financiers disponibles à la vente ⁽³⁾	739	530	416	233

(1) + / () : augmentation / (diminution) des capitaux propres - part du Groupe.

(2) + / () : augmentation / (diminution) du résultat - part du Groupe.

(3) Hors coentreprises et entreprises associées.

Les variations brutes de juste valeur sur le premier semestre 2014 concernent principalement EDF pour 205 millions d'euros, dont 139 millions d'euros au titre des actifs dédiés.

Les variations brutes de juste valeur sur le premier semestre 2013 concernent principalement EDF pour 188 millions d'euros, dont 203 millions d'euros au titre des actifs dédiés.

18.4.2 INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE

Les variations de juste valeur des instruments financiers de couverture enregistrées en capitaux propres - part du Groupe sur la période s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	S1 2014			S1 2013		
	Variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres ⁽¹⁾	Variations brutes de juste valeur transférées en résultat Recyclage ⁽²⁾	Variations brutes de juste valeur impactant le résultat Inefficacité	Variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres ⁽¹⁾	Variations brutes de juste valeur transférées en résultat Recyclage ⁽²⁾	Variations brutes de juste valeur impactant le résultat Inefficacité
Couverture de taux	(26)	-	-	54	-	-
Couverture de change	115	67	(10)	(23)	(190)	4
Couverture d'investissement net à l'étranger	(407)	-	-	707	-	5
Couverture de matières premières	(105)	(185)	5	(302)	(143)	(1)
Instruments financiers de couverture ⁽³⁾	(423)	(118)	(5)	436	(333)	8

(1) + / () : augmentation / (diminution) des capitaux propres - part du Groupe.

(2) + / () : augmentation / (diminution) du résultat - part du Groupe.

(3) Hors coentreprises et entreprises associées.

19 PROVISIONS

19.1 REPARTITION COURANT / NON COURANT DES PROVISIONS

La répartition entre la part courante et la part non courante des provisions se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2014			31/12/2013		
		Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Provisions pour aval du cycle nucléaire	19.2	1 388	19 267	20 655	1 447	19 100	20 547
Provisions pour déconstruction et derniers cœurs	19.2	281	21 953	22 234	265	21 327	21 592
Provisions liées à la production nucléaire	19.2	1 669	41 220	42 889	1 712	40 427	42 139
Provisions pour déconstruction hors installations nucléaires		50	1 208	1 258	51	1 182	1 233
Provisions pour avantages du personnel	19.3	1 028	18 442	19 470	950	18 381	19 331
Autres provisions	19.4	2 126	1 442	3 568	2 121	1 480	3 601
Total provisions		4 873	62 312	67 185	4 834	61 470	66 304

19.2 PROVISIONS LIEES A LA PRODUCTION NUCLEAIRE - AVAL DU CYCLE, DECONSTRUCTION DES CENTRALES ET DERNIERS CŒURS

Sur le premier semestre 2014, les variations des provisions pour aval du cycle, pour déconstruction et derniers cœurs se répartissent comme suit :

	31/12/2013	Augmentations	Diminutions		Autres mouvements	30/06/2014
			Provisions utilisées	Provisions excédentaires ou devenues sans objet		
<i>(en millions d'euros)</i>						
Provisions pour gestion du combustible utilisé	11 954	456	(349)	(8)	(21)	12 032
Provisions pour gestion à long terme des déchets radioactifs	8 593	195	(228)	-	63	8 623
Provisions pour aval du cycle nucléaire	20 547	651	(577)	(8)	42	20 655
Provisions pour déconstruction des centrales nucléaires	18 094	321	(81)	-	301	18 635
Provisions pour derniers cœurs	3 498	88	-	-	13	3 599
Provisions pour déconstruction et derniers cœurs	21 592	409	(81)	-	314	22 234
Provisions liées à la production nucléaire	42 139	1 060	(658)	(8)	356	42 889

Les autres mouvements relatifs aux provisions liées à la production nucléaire correspondent à la contrepartie de la variation de la créance représentative des remboursements à recevoir du NLF et du gouvernement britannique au titre de la couverture des obligations nucléaires de long terme d'EDF Energy pour 361 millions d'euros, dont 321 millions d'euros résultant d'écarts de conversion.

La répartition par société est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	EDF	EDF Energy	Autres	Total
Provisions pour gestion du combustible utilisé	9 858	2 174	-	12 032
Provisions pour gestion à long terme des déchets radioactifs	7 506	1 115	2	8 623
Provisions pour aval du cycle nucléaire au 30/06/2014	17 364	3 289	2	20 655
Provisions pour aval du cycle nucléaire au 31/12/2013	17 321	3 224	2	20 547
Provisions pour déconstruction des centrales nucléaires	13 274	5 170	191	18 635
Provisions pour derniers cœurs	2 375	1 224	-	3 599
Provisions pour déconstruction et derniers cœurs au 30/06/2014	15 649	6 394	191	22 234
Provisions pour déconstruction et derniers cœurs au 31/12/2013	15 337	6 067	188	21 592

19.2.1 PROVISIONS NUCLEAIRES EN FRANCE

L'évaluation des provisions pour aval du cycle du combustible nucléaire, pour déconstruction des centrales nucléaires et pour derniers cœurs est sensible aux hypothèses de coûts, de taux d'inflation et de taux d'actualisation à long terme ainsi qu'aux échéanciers de décaissements. Une ré-estimation est effectuée à chaque arrêté des comptes afin de s'assurer que les montants provisionnés constituent la meilleure estimation des coûts qui seront finalement supportés par le Groupe.

La provision constituée pour les déchets de haute et moyenne activité à vie longue représente la part la plus importante des provisions pour gestion à long terme des déchets radioactifs. Elle est basée sur un scénario industriel de stockage géologique établi en 2005.

Dans le cadre du partenariat entre l'ANDRA et les producteurs de déchets institué en 2011 afin de favoriser la réussite du projet de stockage géologique, l'ANDRA a réalisé depuis 2012 des études d'esquisse et a analysé les optimisations techniques proposées par les producteurs. La coopération mise en place entre l'ANDRA et les producteurs a permis des échanges techniques construits qui ont conduit à une optimisation de la conception du stockage (exemples : redimensionnement des installations de surface, réduction forte des linéaires des ouvrages souterrains, réduction des épaisseurs de revêtement...) et de son exploitation (exemples : nouvelles chroniques d'envoi des colis qui a abouti à une forte diminution du personnel d'exploitation).

L'ANDRA a ainsi établi un premier document provisoire de chiffrage consolidé transmis à EDF le 21 juillet 2014 sur la base duquel va s'engager, sous l'égide de la DGEC, une nouvelle phase de concertation notamment sur les méthodes d'intégration des risques, opportunités et incertitudes et sur les coûts unitaires sur lesquels des divergences significatives existent entre l'ANDRA et les producteurs.

A l'issue de cette nouvelle phase d'échanges, l'évaluation des coûts devra également prendre en compte les recommandations de l'ASN et de la Commission Nationale d'Évaluation. Enfin, après consultation des producteurs de déchets et de l'ASN, le ministre chargé de l'Énergie devrait arrêter l'évaluation de ces coûts et la rendre publique au second semestre 2014. Si cette évaluation arrêtée par le ministre chargé de l'Énergie devait s'écarter des estimations d'EDF, le Groupe en traduira les effets dans ses comptes.

Concernant la détermination du taux d'actualisation, la méthodologie retenue par le Groupe consiste à privilégier la prise en compte des tendances longues sur les évolutions des taux en cohérence avec l'horizon lointain des décaissements. La révision du taux d'actualisation est ainsi fonction des évolutions structurelles de l'économie conduisant à des changements durables à moyen et long termes.

Le taux d'actualisation retenu doit par ailleurs respecter le double plafond réglementaire instauré par le décret du 23 février 2007 et l'article 3 de l'arrêté du 21 mars 2007. Il doit être inférieur :

- à un plafond réglementaire « égal à la moyenne arithmétique sur les quarante-huit derniers mois du taux de l'échéance constante à trente ans (TEC 30 ans), constatée au jour de la clôture de l'exercice considéré, majorée d'un point » ;
- au taux de rendement anticipé des actifs de couverture (actifs dédiés).

Ce taux plafond s'établit à 4,46 % au 30 juin 2014.

Depuis 2013, des discussions sont en cours entre les exploitants nucléaires et l'administration française concernant la révision de ce dispositif réglementaire.

Le Groupe considère que la méthodologie de détermination du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation des provisions nucléaires dans ses comptes consolidés est plus appropriée que l'utilisation du taux plafond réglementaire pour les raisons suivantes :

- effet de la baisse des taux des emprunts d'Etat répercuté de façon plus progressive que via l'utilisation du taux plafond réglementaire, et donc plus en cohérence avec la longueur du cycle des activités nucléaires (les obligations nucléaires de long terme s'étalent sur plus de 100 ans et ont une durée supérieure à 20 ans) ;
- meilleure prise en compte de l'évolution des spreads de marché des emprunts des entreprises, contrairement au plafond réglementaire qui fixe ab initio une limite d'un point à cette évolution.

Le 14 mai 2014, le ministre des Finances et des Comptes publics, le ministre de l'Économie, du Redressement Productif et du Numérique, et le ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie ont accordé au groupe EDF un délai supplémentaire de 6 mois pour appliquer un taux d'actualisation conforme au dispositif alors en vigueur et ont confirmé la poursuite des travaux entre les exploitants nucléaires et l'administration française autour du dispositif réglementaire du taux d'actualisation.

En conséquence, le taux d'actualisation retenu au 30 juin 2014 a été déterminé en application de la méthode usuelle de l'entreprise et est identique à celui utilisé au 31 décembre 2013 (soit 4,8 %).

Le tableau ci-dessous fournit pour EDF l'impact d'une baisse de 0,3 point du taux d'actualisation sur la valeur actualisée des provisions pour aval du cycle nucléaire, déconstruction des centrales et derniers cœurs.

	Montants provisionnés en valeur actualisée	Sensibilité au taux d'actualisation	
		Sur la provision au bilan	Sur le résultat avant impôt
<i>(en millions d'euros)</i>			
Aval du cycle nucléaire :			
- gestion du combustible usé	9 858	269	(226)
- gestion à long terme des déchets radioactifs	7 506	650	(563)
Déconstruction et derniers cœurs :			
- déconstruction des centrales nucléaires	13 274	721	(74)
- derniers cœurs	2 375	105	-
Total	33 013	1 745	(863)

Par ailleurs, les charges relatives aux provisions nucléaires en France sont évaluées aux conditions économiques de fin juin 2014 et réparties selon un échéancier prévisionnel de décaissements et provisionnées en valeur actualisée.

	30/06/2014		31/12/2013	
	Montants des charges aux conditions économiques de fin de période	Montants provisionnés en valeur actualisée	Montants des charges aux conditions économiques de fin de période	Montants provisionnés en valeur actualisée
<i>(en millions d'euros)</i>				
Gestion du combustible usé	16 044	9 858	15 868	9 779
Gestion à long terme des déchets radioactifs	25 707	7 506	25 578	7 542
Aval du cycle nucléaire	41 751	17 364	41 446	17 321
Déconstruction des centrales nucléaires	22 605	13 274	22 448	13 024
Derniers cœurs	4 031	2 375	3 979	2 313
Déconstruction et derniers cœurs	26 636	15 649	26 427	15 337

19.2.2 PROVISIONS NUCLEAIRES D'EDF ENERGY

Le cadre réglementaire et contractuel relatif aux provisions pour aval du cycle nucléaire et déconstruction des centrales d'EDF Energy est décrit en note 29.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2013.

19.3 AVANTAGES DU PERSONNEL

19.3.1 GROUPE EDF

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Provision pour avantages du personnel - part courante	1 028	950
Provision pour avantages du personnel - part non courante	18 442	18 381
Provision pour avantages du personnel	19 470	19 331

19.3.1.1 Décomposition de la variation de la provision

<i>(en millions d'euros)</i>	Engagements	Actifs de couverture	Provision au bilan
Solde au 31/12/2013	34 190	(14 859)	19 331
Charge nette du premier semestre 2014	1 042	(294)	748
Ecart actuariels	1 051	(870)	181
Cotisations versées aux fonds	-	(167)	(167)
Cotisations salariales	-	-	-
Prestations versées	(746)	111	(635)
Ecart de conversion	278	(261)	17
Mouvements de périmètre	-	-	-
Autres variations	(2)	(3)	(5)
Solde au 30/06/2014	35 813	(16 343)	19 470

19.3.1.2 Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2014	S1 2013
Coût des services rendus	(385)	(473)
Coût des services passés	55	(4)
Ecart actuariels - avantages à long terme	(80)	(52)
Charges nettes en résultat d'exploitation	(410)	(529)
Charges d'intérêts (effet de l'actualisation)	(632)	(618)
Produit sur les actifs de couverture	294	271
Charge d'intérêt nette en résultat financier	(338)	(347)
Charges au titre des avantages du personnel enregistrées dans le compte de résultat	(748)	(876)
Ecart actuariels sur engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	(1 051)	(695)
Ecart actuariels sur actifs de couverture	870	(55)
Ecart actuariels	(181)	(750)
Ecart de conversion	(17)	24
Gains et pertes sur avantages du personnel comptabilisés directement en capitaux propres	(198)	(726)

Les écarts actuariels sur engagements générés au 30 juin 2014 s'élèvent à (1 051) millions d'euros et sont principalement liés à l'effet globalement défavorable des révisions d'hypothèses financières (notamment de la baisse du taux d'actualisation en France et au Royaume-Uni).

19.3.1.3 Provision pour avantages du personnel par segment

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Royaume-Uni	Italie	Autre international	Autres activités	Total
Engagements au 31/12/2013	27 069	6 703	52	163	203	34 190
Charge nette du premier semestre 2014	768	266	2	-	6	1 042
Ecart actuariels	808	237	-	2	4	1 051
Cotisations salariales	-	-	-	-	-	-
Prestations versées	(627)	(107)	-	(7)	(5)	(746)
Ecart de conversion	-	278	-	-	-	278
Mouvements de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	(1)	(3)	-	2	(2)
Engagements au 30/06/2014	28 018	7 376	51	158	210	35 813
Juste valeur des actifs de couverture	(9 335)	(6 921)	-	(57)	(30)	(16 343)
Provision au 30/06/2014 au titre des avantages du personnel	18 683	455	51	101	180	19 470

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Royaume-Uni	Italie	Autre international	Autres activités	Total
Engagements au 31/12/2013	27 069	6 703	52	163	203	34 190
Juste valeur des actifs de couverture	(8 458)	(6 313)	-	(58)	(30)	(14 859)
Provision au 31/12/2013 au titre des avantages du personnel	18 611	390	52	105	173	19 331

19.3.2 HYPOTHESES ACTUARIELLES

19.3.2.1 France

Le secteur France regroupe principalement EDF et ERDF, pour lesquelles la quasi-totalité du personnel bénéficie du statut des IEG, incluant le régime spécial de retraite et le bénéfice d'autres avantages statutaires.

<i>(en %)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Taux d'actualisation / taux de rendement des actifs	3,10 %	3,50 %
Taux d'inflation	1,70 %	1,90 %
Taux d'augmentation des salaires ⁽¹⁾	1,70 %	1,70 %

(1) Hors inflation.

En France, le taux d'actualisation des engagements pour avantages du personnel a été déterminé sur la base du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie en fonction de leur durée, appliqué aux échéances correspondant aux décaissements futurs résultant de ces engagements.

L'évolution des paramètres économiques et de marchés utilisés a conduit le Groupe à revoir le taux d'actualisation à 3,10 % au 30 juin 2014.

A compter du 1^{er} janvier 2014, le taux d'inflation utilisé pour le calcul des provisions pour avantages du personnel résulte de l'utilisation d'une courbe d'inflation par maturité, déterminée en interne et servant de référence dans le Groupe pour les pays de la zone euro. Le taux d'inflation ainsi déterminé au 30 juin 2014 correspond à un taux moyen de 1,7 %.

19.3.2.2 Royaume-Uni

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des avantages du personnel au Royaume-Uni sont les suivantes :

(en %)	30/06/2014	31/12/2013
Taux d'actualisation / taux de rendement des actifs	4,20 %	4,50 %
Taux d'inflation	3,40 %	3,50 %
Taux d'augmentation des salaires	3,40 %	3,50 %

19.4 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

19.4.1 AUTRES PROVISIONS

Les variations des autres provisions se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2013	Augmentations	Diminutions		Mouvements de périmètre	Autres mouvements	30/06/2014
			Provisions utilisées	Provisions excédentaires ou devenues sans objet			
Provisions pour risques liés aux participations	414	2	(20)	-	2	21	419
Provisions pour risques fiscaux	506	17	(1)	-	-	-	522
Provisions pour litiges	518	49	(4)	(5)	-	(63)	495
Provisions pour contrats onéreux	144	3	(55)	-	-	5	97
Provisions liées aux dispositifs environnementaux ⁽¹⁾	873	531	(486)	(5)	-	19	932
Autres provisions	1 146	118	(186)	(41)	(4)	70	1 103
Total	3 601	720	(752)	(51)	(2)	52	3 568

(1) Les provisions liées aux dispositifs environnementaux incluent les provisions pour droits d'émission de gaz à effet de serre et pour certificats d'énergie renouvelable.

19.4.2 PASSIFS EVENTUELS

Concernant les passifs éventuels du Groupe, aucune évolution significative n'a été observée sur le premier semestre 2014 par rapport aux éléments présentés dans l'annexe aux comptes consolidés 2013 en note 45.

20 PASSIFS SPECIFIQUES DES CONCESSIONS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE EN FRANCE

La variation des passifs spécifiques des concessions sur biens existants et sur biens à renouveler s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Contre-valeur des biens	43 650	43 050
Financement concessionnaire non amorti	(21 486)	(21 013)
Droits sur biens existants - valeurs nettes	22 164	22 037
Amortissement du financement du concédant	11 313	11 006
Provisions pour renouvellement	10 436	10 411
Droits sur biens à renouveler	21 749	21 417
Passifs spécifiques des concessions de distribution publique d'électricité en France	43 913	43 454

Les passifs spécifiques des concessions sont évalués suivant des méthodes identiques à celles exposées dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2013, en particulier dans la note 1.3.13.2 qui décrit l'impact

d'une méthode alternative de calcul.

21 PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

21.1 REPARTITION COURANT / NON COURANT DES PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers se répartissent entre courant et non courant de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts et dettes financières	42 475	13 484	55 959	40 613	11 024	51 637
Juste valeur négative des dérivés de transaction	-	3 261	3 261	-	2 583	2 583
Juste valeur négative des dérivés de couverture	744	1 061	1 805	800	1 040	1 840
Passifs financiers	43 219	17 806	61 025	41 413	14 647	56 060

La société C3 (filiale à 100 % d'EDF) et la société NBI (Natixis Belgique Investissement, filiale du groupe Natixis) ont fait évoluer, le 12 février 2014, les accords autour de leur participation dans EDF Investissement Groupe - EIG.

Dans ce cadre, C3 dispose désormais d'une promesse unilatérale de vente des titres EIG détenus par NBI à prix fixe et exerçable à tout moment jusqu'en mai 2021. De son côté, NBI bénéficie d'une option de vente à EDF prenant la forme d'un put à règlement en espèces, pour la totalité de ses titres EIG, à prix fixe et exerçable sous certaines conditions entre février 2019 et mai 2020.

Du fait de leurs caractéristiques et conformément à la norme IAS 39, l'option de vente de NBI et la promesse unilatérale de vente de C3 sont considérées comme des instruments dérivés dont la valeur nette est présentée en juste valeur positive ou négative des dérivés de transaction. Au 30 juin 2014, la juste valeur de ces dérivés de transaction est non significative.

21.2 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

21.2.1 VARIATIONS DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>(en millions d'euros)</i>	Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Autres dettes financières	Emprunts liés aux biens reçus en location financement	Intérêts courus	Total
Soldes au 31/12/2013	40 725	3 899	5 339	428	1 246	51 637
Augmentations	4 983	81	672	-	52	5 788
Diminutions	(1 324)	(320)	(286)	(20)	(32)	(1 982)
Ecart de conversion	308	32	(16)	-	-	324
Mouvements de périmètre	3	(209)	(298)	38	(9)	(475)
Autres mouvements	609	16	56	5	(19)	667
Soldes au 30/06/2014	45 304	3 499	5 467	451	1 238	55 959

Les autres mouvements sur emprunts et dettes financières correspondent principalement à des variations de juste valeur pour un montant de 654 millions d'euros.

EDF a lancé le 13 janvier 2014 une émission obligataire « senior » en plusieurs tranches en dollars américains :

- 750 millions de dollars d'une maturité de 3 ans à taux flottant ;
- 1 000 millions de dollars d'une maturité de 3 ans avec un coupon de 1,15 % ;
- 1 250 millions de dollars d'une maturité de 5 ans avec un coupon de 2,15 % ;
- 1 000 millions de dollars d'une maturité de 30 ans avec un coupon de 4,875 % ;
- 700 millions de dollars d'une maturité de 100 ans avec un coupon de 6 %.

EDF a également lancé le 17 janvier 2014 une émission obligataire d'un montant de 1 350 millions de livres sterling d'une maturité de 100 ans, avec un coupon de 6 %.

Ces émissions permettent au Groupe d'anticiper les remboursements d'obligations venant à échéance en 2014 en profitant de bonnes conditions de marché, et de poursuivre sa politique de financement visant à allonger la maturité moyenne de sa dette pour la rapprocher de la durée de vie de ses actifs industriels de long terme.

21.2.2 ECHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>(en millions d'euros)</i>	Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Autres dettes financières	Emprunts liés aux biens reçus en location financement	Intérêts courus	Total
A moins d'un an	6 352	951	5 019	42	1 120	13 484
Entre un et cinq ans	7 944	1 230	108	173	19	9 474
A plus de cinq ans	31 008	1 318	340	236	99	33 001
Emprunts et dettes financières au 30/06/2014	45 304	3 499	5 467	451	1 238	55 959

21.2.3 LIGNES DE CREDIT

Le Groupe dispose de lignes de crédit non utilisées auprès de différentes banques pour un montant global de 10 574 millions d'euros au 30 juin 2014 (10 353 millions d'euros au 31 décembre 2013).

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013	
	Total	Échéances			Total
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Lignes de crédit confirmées	10 574	978	9 596	-	10 353

21.2.4 JUSTE VALEUR DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014		31/12/2013	
	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable
Emprunts et dettes financières	62 692	55 959	56 469	51 637

21.3 ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Emprunts et dettes financières	21.2.1	55 959	51 637
Dérivés de couvertures des dettes		(605)	128
Trésorerie et équivalents de trésorerie		(4 115)	(5 096)
Actifs liquides	14.2.2	(19 936)	(12 566)
Prêt à RTE		(688)	(670)
Endettement financier net		30 615	33 433

La variation de l'endettement financier net observée sur le premier semestre 2014 bénéficie de l'encaissement lié à l'émission de titres subordonnés à durée indéterminée pour 3 970 millions d'euros (voir note 3.3).

22 AUTRES CREDITEURS

Les éléments constitutifs des autres créditeurs se répartissent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Avances et acomptes reçus	7 330	6 986
Fournisseurs d'immobilisations	2 369	3 234
Dettes fiscales	5 257	5 356
Dettes sociales	3 227	3 345
Produits constatés d'avances sur contrats long terme	3 843	3 751
Autres produits constatés d'avance	784	1 016
Autres dettes	2 530	2 469
Autres créditeurs	25 340	26 157
dont part non courante	3 705	3 917
dont part courante	21 635	22 240

22.1 AVANCES ET ACOMPTES RECUS

Au 30 juin 2014, les avances et acomptes reçus comprennent les paiements faits par les clients mensualisés particuliers et professionnels d'EDF pour 6 656 millions d'euros (6 129 millions d'euros au 31 décembre 2013).

22.2 DETTES FISCALES

Au 30 juin 2014, les dettes fiscales incluent notamment un montant de 1 081 millions d'euros au titre de la CSPE d'EDF à collecter sur l'énergie livrée non facturée (984 millions d'euros au 31 décembre 2013).

22.3 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE SUR CONTRATS LONG TERME

Au 30 juin 2014, les produits constatés d'avance sur contrats long terme comprennent chez EDF, les avances partenaires versées dans le cadre du financement des centrales nucléaires pour 2 109 millions d'euros (2 112 millions au 31 décembre 2013).

Les produits constatés d'avance sur contrats longs terme intègrent également l'avance versée en 2010 au groupe EDF dans le cadre du contrat avec le consortium Exeltium. Les clauses du protocole d'accord signé le 21 juillet 2014 par les deux parties (voir note 26.2) ne prévoient pas de versement complémentaire ou de remboursement relatif à cette avance.

23 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Cette note présente les engagements hors bilan donnés et reçus du Groupe au 30 juin 2014. Les engagements mentionnés correspondent aux flux contractuels non actualisés.

23.1 ENGAGEMENTS DONNES

<i>(en millions d'euros)</i>		30/06/2014	31/12/2013
Engagements donnés liés aux opérations d'exploitation ⁽¹⁾	23.1.1.2	8 054	7 482
Engagements donnés liés aux opérations d'investissement	23.1.2	14 862	14 471
Engagements donnés liés aux opérations de financement	23.1.3	5 038	5 596

(1) Hors achats d'énergies et de combustibles et hors location simple en tant que preneur.

Dans la quasi-totalité des cas, les engagements donnés sont réciproques, les tiers concernés ayant une obligation contractuelle de fournir au Groupe des actifs ou des prestations relatifs à des opérations d'exploitation, d'investissement ou de financement.

23.1.1 ENGAGEMENTS DONNES LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION

23.1.1.1 Engagements d'achats d'énergies et de combustibles

Les engagements d'achats de matières premières, d'énergie et de combustible nucléaire (hors achats de gaz) s'élèvent à 28 978 millions d'euros au 31 décembre 2013. Aucune variation significative n'a été constatée sur le premier semestre 2014.

23.1.1.2 Engagements donnés liés à l'exécution de contrats d'exploitation

Au 30 juin 2014, les éléments constitutifs des engagements donnés liés à l'exécution de contrats d'exploitation sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014				31/12/2013	
	Total	Échéances			Total	
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans		
Garanties données liées aux activités opérationnelles	3 162	1 660	668	834	3 122	
Engagements sur achats d'exploitation ⁽¹⁾	4 779	3 095	1 332	352	4 210	
Autres engagements donnés liés à l'exploitation	113	37	49	27	150	
Engagements donnés liés aux opérations d'exploitation ⁽²⁾	8 054	4 792	2 049	1 213	7 482	

(1) Hors énergies et combustibles.

(2) Y compris les engagements des entités contrôlées donnés aux coentreprises pour un montant de 151 millions d'euros au 30 juin 2014 (172 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Dans le cadre de son activité, le Groupe met en place des garanties, généralement par l'intermédiaire de banques, destinées à la bonne exécution des contrats.

Au 30 juin 2014, les garanties données liées aux activités opérationnelles concernent principalement les garanties données par Edison, EDF et EDF Énergies Nouvelles dans le cadre de ses projets de développement.

23.1.1.3 Engagements de locations simple en tant que preneur

Les engagements de location simple en tant que preneur s'élèvent à 3 676 millions d'euros au 31 décembre 2013. Aucune variation significative n'a été constatée sur le premier semestre 2014.

23.1.2 ENGAGEMENTS DONNES LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Au 30 juin 2014, les éléments constitutifs des engagements liés aux opérations d'investissement sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013	
	Total	Échéances			Total
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Engagements sur acquisition d'actifs corporels et incorporels	13 678	7 057	6 016	605	13 269
Engagements sur acquisition d'actifs financiers	936	330	583	23	1 004
Autres engagements donnés liés aux investissements	248	4	244	-	198
Engagements donnés liés aux opérations d'investissement ⁽¹⁾	14 862	7 391	6 843	628	14 471

(1) Y compris les engagements des entités contrôlées donnés aux coentreprises pour un montant de 120 millions d'euros au 30 juin 2014.

23.1.3 ENGAGEMENTS DONNES LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT

Au 30 juin 2014, les éléments constitutifs des engagements liés aux opérations de financement sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013	
	Total	Échéances			Total
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Sûretés sur les actifs en garantie de dettes financières	4 019	117	1 272	2 630	4 512
Garanties financières données	650	219	367	64	743
Autres engagements donnés liés au financement	369	238	61	70	341
Engagements donnés liés aux opérations de financement ⁽¹⁾	5 038	574	1 700	2 764	5 596

(1) Y compris les engagements des entités contrôlées donnés aux coentreprises pour un montant de 861 millions d'euros au 30 juin 2014 (642 millions d'euros au 31 décembre 2013). Ces engagements donnés aux coentreprises concernent principalement EDF Énergies Nouvelles.

23.2 ENGAGEMENTS REÇUS

Le tableau ci-dessous présente les engagements hors bilan reçus par le Groupe au 30 juin 2014.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Engagements reçus liés aux opérations d'exploitation	1 573	1 407
Engagements reçus liés aux opérations d'investissement	699	24
Engagements reçus liés aux opérations de financement ⁽¹⁾	133	130

(1) Hors engagements relatifs aux lignes de crédit détaillés en note 21.2.3.

23.2.1 ENGAGEMENTS REÇUS LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION

Les engagements reçus liés aux opérations d'exploitation au 30 juin 2014 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013	
	Total	Échéances			Total
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Engagements sur ventes d'exploitation ⁽¹⁾	150	67	62	21	142
Garanties reçues liées aux activités opérationnelles	1 361	990	299	72	1 195
Autres engagements reçus liés aux opérations d'exploitation	62	20	37	5	70
Engagements reçus liés aux opérations d'exploitation	1 573	1 077	398	98	1 407

(1) Hors ventes d'énergies et de matières premières.

23.2.2 LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013	
	Total	Échéances			Total
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Engagements reçus liés aux opérations d'investissement	699	670	29	-	24

Au 30 juin 2014, les engagements reçus liés aux investissements comprennent essentiellement le versement net de 655 millions d'euros du par Veolia Environnement suite aux accords autour de la participation du Groupe dans Dalkia (voir note 3.1).

Par ailleurs, aux termes de l'accord signé avec Exelon le 29 juillet 2013 et finalisé le 1^{er} avril 2014 (voir note 3.2), EDF dispose d'une option de vente de sa participation dans CENG à Exelon, à la juste valeur, exerçable entre janvier 2016 et juin 2022. Du fait de ses caractéristiques, cet engagement a une valeur nulle au 30 juin 2014.

23.2.3 ENGAGEMENTS REÇUS LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013	
	Total	Échéances			Total
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Engagements reçus liés aux opérations de financement	133	97	33	3	130

Le Groupe n'a reçu aucun engagement significatif de cette nature au 30 juin 2014.

24 ACTIFS DEDIES D'EDF

Dans le cadre de l'ouverture progressive des marchés de l'électricité, EDF a constitué un portefeuille d'actifs financiers réservés à la sécurisation du financement des engagements nucléaires de long terme, et plus précisément à la déconstruction des centrales et à la gestion à long terme des déchets radioactifs. Les caractéristiques de ce portefeuille ainsi que ses principes de gestion et la réglementation applicable sont exposés en note 48 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2013.

Les actifs dédiés figurent dans les comptes consolidés du groupe EDF pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	Présentation au bilan	30/06/2014	31/12/2013
Actions		8 437	7 904
Titres de dettes		5 396	5 147
Portefeuille trésorerie		488	790
Actifs dédiés – actions et titres de dettes	Actifs financiers disponibles à la vente	14 321	13 841
Dérivés	Juste valeur des dérivés	2	10
Autres éléments	Actifs financiers disponibles à la vente	(1)	4
Placements diversifiés actions et obligations		14 322	13 855
Créance de CSPE	Prêts et créances financières	5 098	5 051
Dérivés	Juste valeur des dérivés	(3)	(2)
Créance de CSPE après dérivés		5 095	5 049
RTE (50 % de la participation détenue par le Groupe)	Participations dans les coentreprises et les entreprises associées	2 567	2 567
Autres actifs	Actifs financiers disponibles à la vente	327	266
Actifs réels (EDF Invest)		2 894	2 833
Total actifs dédiés		22 311	21 737

Suite à l'affectation de la créance de CSPE aux actifs dédiés sur le premier semestre 2013, l'objectif de couverture de 100 % des provisions nucléaires de long terme a été atteint en avance par rapport à l'échéance légale de juin 2016 (loi NOME).

Sur le premier semestre 2014, des plus-values nettes de cession ont été comptabilisées en résultat financier pour 494 millions d'euros (264 millions d'euros sur le premier semestre 2013).

Au 30 juin 2014, la différence entre la juste valeur et le prix de revient du portefeuille des placements diversifiés actions et obligations comptabilisée en capitaux propres est positive de 1 978 millions d'euros avant impôt (1 839 millions d'euros au 31 décembre 2013).

25 PARTIES LIEES

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2013. En particulier, le Groupe continue à entretenir des relations significatives avec les entreprises du secteur public, notamment auprès du groupe AREVA pour la fourniture, le transport et le retraitement du combustible nucléaire et la maintenance des centrales nucléaires. Le groupe AREVA intervient également en tant que fournisseur dans la réalisation du projet EPR (European Pressurized Reactor) et contribue ainsi à la formation d'engagements sur commandes d'immobilisations.

Les principales transactions avec RTE et CENG sont présentées respectivement en notes 13.1 et 13.2.

26 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

26.1 VERSEMENT D'UNE REMUNERATION AUX PORTEURS DE TITRES SUBORDONNES A DUREE INDETERMINEE

En juillet 2014, une rémunération de 59 millions de livres sterling et 121 millions de dollars américains (soit au total environ 160 millions d'euros) a été versée par EDF aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée émis en janvier 2013 et janvier 2014.

Conformément à la norme IAS 32, la contrepartie de la trésorerie versée sera enregistrée en réduction des capitaux propres du Groupe sur le second semestre 2014.

26.2 PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE EDF ET EXELTIUM

Le 21 juillet 2014, le consortium Exeltium et EDF se sont entendus sur un protocole d'accord pour aménager le contrat de fourniture d'électricité d'Exeltium et redonner ainsi de la compétitivité aux entreprises électro-intensives concernées, suite à la baisse forte et inattendue des prix de marché.

Ce protocole prévoit dans un premier temps une baisse du prix payé au fil des livraisons, puis dans un deuxième temps, en compensation, une augmentation de ce prix en fonction de l'évolution du prix de marché de l'électricité. L'ensemble du mécanisme rend ainsi le contrat plus flexible et a été défini de manière à ne pas compromettre son équilibre économique global.

Les autres paramètres (volumes livrés, options de sortie, partage du risque industriel) n'ont pas été modifiés. Le principe du contrat, validé dès l'origine par la Commission européenne, reste inchangé : offrir une visibilité de long terme aux entreprises réunies dans le consortium, avec un prix compétitif sur l'ensemble de la période, tout en permettant à EDF de partager une partie de ses coûts de production dans la durée.

Ce protocole d'accord reste soumis à l'approbation des instances de gouvernance des deux parties.

26.3 DALKIA - FINALISATION DE L'ACCORD AVEC VEOLIA ENVIRONNEMENT

Suite à la levée des dernières conditions suspensives, le Groupe a finalisé le 25 juillet 2014 l'opération avec Veolia Environnement au sujet de leur filiale commune, Dalkia.

Des informations détaillées relatives à l'opération sont présentées en note 3.1.